

37 RUE LA PEROUSE SAS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 37.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 37 RUE LA PEROUSE, 75116 PARIS
RCS PARIS 499.216.380



PROCES VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR LES ASSOCIES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à quatorze heures,

Les Associés de 37 RUE LA PEROUSE SAS (la "Société") se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société sur convocation du Président, conformément aux statuts.

Sont présents :

- LA PEROUSE LUXEMBOURG SARL, Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois au capital de 105.300 Euros, dont le siège est sis 4 rue du Fort Wallis – L2714 LUXEMBOURG, immatriculée au RCS de LUXEMBOURG sous le n° B129385, propriétaire de 3.699 actions et représentée par son Gérant, FARES FINANCE SARL, elle-même représentée par Messieurs Alberto MORANDINI, Christophe CLEMENT et Antoine KARAMOSKO
- FARES LUXEMBOURG SARL, Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois au capital de 152.400 Euros, dont le siège est sis 4 rue du Fort Wallis – L2714 LUXEMBOURG, immatriculée au RCS de LUXEMBOURG sous le n° B65230, propriétaire de 1 action et représentée par son Gérant, FARES FINANCE SARL, elle-même représentée par Messieurs Alberto MORANDINI, Christophe CLEMENT et Antoine KARAMOSKO,

Seuls Associés de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Antoine KARAMOSKO.

Le Cabinet FORVIS MAZARS, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'assemblée a été convoquée sur l'ordre du jour ordinaire suivant :

- Fin du mandat du commissaire aux comptes et de celui de son suppléant
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes et de celui de son suppléant
- Pouvoirs

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés prend acte de la fin de mission de commissariat aux comptes du cabinet FORVIS MAZARS et de son suppléant, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle ayant approuvé les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

L'Assemblée Générale des Associés les remercie vivement pour leurs concours pendant la période écoulée et décide de reconduire le mandat de commissariat aux comptes du cabinet FORVIS MAZARS, ayant son siège sis 45 rue Kléber, 92300 Levallois-Perret, ainsi que celui de leur suppléant, le cabinet CBA, pour une durée de six ans expirant lors de l'Assemblée Générale devant approuver les comptes 2030.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Paraphe	Paraphe	Paraphe	Initial	Initial	Paraphe	Paraphe	Paraphe
ak	ak	ak	am	am	cc	cc	ak

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement par le Président de la société et les associés pour servir et valoir ce que de droit.

Signé par :
Le Président
Antoine KARAMOSKO
CA5234A9C2914DD...

LA PEROUSE Luxembourg SARL
Représentée par **FARES FINANCE SARL**, elle-même
représentée par :

Alberto	Christophe	Antoine
MORANDINI	CLEMENT	KARAMOSKO
Gérant A	Gérant A	Gérant B

Signed by: **Alberto Morandini** 177CF00421204C6...
Signé par : **Christophe Clément** BF46A23450354A6...
Signé par : **Antoine Karamosko** E1E631406FA947A...

FARES Luxembourg SARL
Représentée par son Gérant, **FARES FINANCE SARL**,
elle-même représentée par :

Alberto	Christophe	Antoine
MORANDINI	CLEMENT	KARAMOSKO
Gérant A	Gérant A	Gérant B

Signed by: **Alberto Morandini** 177CF00421204C6...
Signé par : **Christophe Clément** BF46A23450354A6...
Signé par : **Antoine Karamosko** E1E631406FA947A...